

ÉDITORIAL**NATHALIE BAMPS****Dégressivité des allocations de chômage**

Et si on osait le vrai débat?

Elle en fait couler, de l'encre, cette réforme de la dégressivité des allocations de chômage. Des litres et des litres, qui noient pourtant le vrai débat à mener: faudra-t-il un jour se décider à limiter les allocations de chômage dans le temps? Ou pas? Un débat que personne n'ose poser en des termes clairs. Hormis peut-être la N-VA et l'Open VLD, mais qui peinent à trouver des partenaires prêts à les suivre sur ce terrain.

Plutôt que de chercher à savoir si accélérer un poil l'effet d'une mesure chèvre-choutiste (la dégressivité) décidée sous le gouvernement précédent aura ou non des effets positifs sur l'emploi, des effets négatifs sur la pauvreté, penchons-nous plutôt sur l'intérêt même de cette mesure. Et admettons qu'elle n'est que le cache-sexe du débat sur

l'avenir des allocations, un débat qui dérange, à gauche, au centre, et à droite.

Elle n'est que le cache-sexe du débat sur l'avenir des allocations, un débat qui dérange à gauche, au centre, à droite.

À force de vouloir éviter cette question, à force de vouloir contenter tout le monde, ne pas (trop) fâcher les syndicats (mais c'est raté), lâcher (un peu) de lest aux partis de droite (c'est réussi), on en est arrivé à mener une réforme presque cosmétique, telle-

ment prudente qu'elle risque de ne servir à rien, ou à pas grand-chose.

Alors oui, il faudra un jour se décider à trancher. Et assumer les choix: soit on ne touche pas (plus) du tout au chômage, soit on tranche, on pose un geste clair, et on limite des allocations dans le temps.

Une mesure certes brutale, mais qui a au moins

le mérite de la clarté. Et qui, il faut l'admettre, pourrait rendre son véritable caractère assurantiel au chômage. Le chômage est une assurance contre la perte d'emploi. Pas une aide sociale inconditionnelle, ou une allocation universelle.

En revenir à la base du principe nécessiterait aussi de renforcer le filet social qu'est le revenu d'intégration. Un filet indispensable contre la pauvreté. Qui, lui, n'est pas une assurance, mais une aide sociale. Et donc, assurer un meilleur financement des CPAS. Le débat est lancé.